

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet PLASTIQUES RECYCLES DE L'OUEST sur la commune principale de l'AIOT 10 Rue de la Foret 44140 Le Bignon.

La référence de votre dossier est A-3-1K9PIC6SI et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 13/01/2023 à 10h42 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- plastiques.recycles.ouest@gmail.com (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- plastiques.recycles.ouest@gmail.com (pour rappel, déclarant)
- c.cabourg@ece-environnement.fr (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **44966631200011**

Organisme : **ETUDES CONSEIL ENVIRONNEMENT**

Nom : **CABOURG**

Prénom : **CHRISTIAN**

Fonction : **Société à responsabilité limitée**

Adresse électronique : **c.cabourg@ece-environnement.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 299721731**

Téléphone portable : **+(33) 681339697**

Personne morale

N° SIRET **79337178200020**

Raison sociale **LES PLASTIQUES RECYCLES DE L'OUEST**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

10 RUE DE LA FORET

44140 LE BIGNON

Signataire

Nom : **LOMENECH**

Prénom : **TRISTAN**

Qualité : **PDG DE LA SAS**

Adresse électronique : **plastiques.recycles.ouest@gmail.com**

Téléphone fixe : **+(33) 253786924**

Téléphone portable : **+(33) 625451156**

Référent

Nom : **LOMENECH**

Prénom : **TRISTAN**

Fonction : **PDG SAS**

Adresse électronique : **plastiques.recycles.ouest@gmail.com**

Téléphone fixe : **+(33) 253786924**

Téléphone portable : **+(33) 625451156**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **plastiques.recycles.ouest@gmail.com**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **PLASTIQUES RECYCLES DE L'OUEST**

Description des activités :

La société PLASTIQUES RECYCLES DE L'OUEST souhaite installer une installation de collecte et de valorisation de déchets plastiques provenant des entreprises et commerces. Les déchets collectés seront des produits à base de polyéthylène, polystyrène expansé et polyuréthane. Elle disposera à ce titre d'une installation de régénération (broyage puis extrusion et granulation) et de trois lignes de broyage / compactage. La quantité maximale journalière traitée sur les différents équipements sera de 7 tonnes. En amont des équipements de traitement, les volumes de produits en attente de traitement seront de l'ordre de 500 m3. La quantité maximale de produits finis (produits compactés ou granulés) sera de l'ordre de 150 m3. Les installations de traitement seront isolées des dépôts de produits à traiter par un mur coupe feu REI 120. L'activité se déroulera entre 6h30 et 21 heures avec un effectif de 4 salariés.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **10 Rue de la Foret 44140 Le Bignon**

X : 359862

Y : 6678182

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2714	2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois Traitement de	Volume susceptible d'être présent 650 m3	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les matériaux admis sur le site ont vocation à être valorisés pour recyclage de matières plastiques (PSE, PP). Les déchets issus de la production sont les produits non valorisables et des déchets indésirables (bois, métaux) qui seront triés, valorisés ou expédiés vers des filières de traitement (incinération ou enfouissement). Les autres déchets sont issus des bureaux (papier, lampes, piles) et seront triés et recyclés.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Poteau incendie Normalisé N°97 sur la rue de la Forêt à moins de 200 mètres des bâtiments
Réseau d'extincteurs implantés dans les différents bâtiments et bureaux**

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

MANDAT ICPE.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

22107-1 BIGNON-CADASTRAL 2500 icpe.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PLASTIQUES RECYCLES OUEST 1 500.pdf